

Assemblée générale de *Droit au vélo* – 26 mars 2022

Rapport moral de l'année 2021

Le fonctionnement de l'association a débuté en 2021 sous un format « hybride » compte tenu de la crise sanitaire. L'organisation a été légèrement perturbée mais le rythme télétravail et présentiel a été pris par les salariés pour un travail de qualité.

Le premier semestre 2021 a démarré doucement en termes d'animations alors que les réunions en visioconférence s'enchaînaient à un rythme soutenu avec les collectivités partenaires. Lors du second semestre 2021, les demandes d'animations et sollicitations diverses se sont fait de plus en plus nombreuses. Avec le concours de nos correspondants locaux, nous avons pu donner suite à la plupart des demandes.

2021 fut marqué par un nouvel engagement des collectivités de plus en plus volontaires à développer le vélo comme outil de résilience à la crise. Cela s'est traduit par l'élaboration de nombreux schémas directeurs vélo, l'adoption de budgets spécifiques et par des réalisations plus qualitatives. L'ADAV a ainsi répondu à l'ensemble des sollicitations des collectivités partenaires pour les accompagner dans leur réflexion et le déploiement de leur politique cyclable. L'équipe salariée, accompagnée par les correspondants locaux des territoires concernés, a aussi apporté son expertise d'usage pour la pérennisation de la majorité des aménagements tactiques mis en place à la sortie du premier confinement lors du second semestre 2020.

2021 fut également une année d'élections. Dans le cadre de la campagne initiée par la FUB - Parlons vélo 2021, et de celle initiée par l'AF3V – des Voies Vertes pour le Vélotaf, les correspondants locaux et les administrateurs de Droit au vélo - ADAV ont sollicité près de 150 candidats aux élections départementales. Avec les associations du collectif Vél'Hauts-de-France, nous avons également interpellé tous les candidats aux élections régionales.

De nombreux candidats aux élections départementales ont répondu au questionnaire. Les mobilités actives prennent de plus en plus de place dans le débat à l'échelle locale et dépassent maintenant le clivage ville-campagne. Aujourd'hui, elles sont une des préoccupations principales des nouveaux élus au conseil départemental du Nord et du Pas-de-Calais pour influencer et insuffler une nouvelle dynamique à l'échelle des deux territoires.

Au niveau territorial, avec nos 2 829 adhérents, avec le développement de nouvelles antennes locales (Montreuil-sur-Mer, Saint-Amand-les-Eaux..) et l'implication et la présence sur le terrain de nos correspondants locaux, avec des sollicitations de partenariat par de nouvelles collectivités et notre trentaine de partenaires territoriaux, nous couvrons pratiquement tout le Nord et le Pas-de-Calais.

L'action du CREM et la cartographie participative rayonnent, quant à eux, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France.

Grâce à notre implantation, l'ADAV joue un rôle clé dans la politique cyclable, et plus largement sur les politiques de mobilité des territoires. Elle est identifiée comme un acteur naturel et incontournable pour contribuer à ce que la marche, le vélo et toutes les alternatives à l'usage de la voiture individuelle soient bien prises en compte dans les politiques publiques.

***Droit au vélo* en 2021**

Au 31 décembre 2021, le nombre d'adhérents à Droit au vélo s'est stabilisé et comptait précisément **2 829 adhérents**, soit une hausse de 1% par rapport à 2020.

Conseil d'administration

À la suite de l'assemblée générale du 13 mars 2021, un nouveau Conseil d'administration a été élu :

Les membres du Bureau :

- Président : Yannick PAILLARD, chargé du suivi des partenariats
- Trésorier : Olivier DUTEL
- Secrétaire : Frédéric DEVRED, dossiers thématiques et suivi du bénévolat
- Vice-président en charge des relations avec les adhérents : Jean DEWAVRIN
- Vice-président en charge des relations avec les salariés : Denis LEFEBVRE



Les autres administrateurs :

- Aurélie BOUTELLIER : Administratrice déléguée au CREM (Centre ressource en écomobilité) et aux antennes
- Alexandre BRYSSBAERT : Administrateur délégué au Développement de nouveaux modes de Communication externe
- Pascal COQUERELLE : Administrateur délégué aux modes actifs et à la santé.
- Véronique FAFEUR : Administratrice déléguée à l'Animation de la commission vélotourisme et du groupe balade et suivi des véloroutes et voies vertes.
- Elise IOOS : Administratrice déléguée au développement de l'usage du vélo et des mobilités actives chez les enfants et les jeunes et veille sur l'expérience belge et néerlandaise
- Yves LÉPINAY : Administrateur délégué à la Coordination de l'antenne MEL
- François LOISEAU : Administrateur délégué à l'animation de la Commission finance, à l'optimisation du fichier adhérents et réflexion sur le rôle des CL et aux analyses et enquêtes visant à l'Amélioration de la connaissance des cyclistes
- Eric MAQUET : Administrateur délégué aux Ateliers d'aide à la réparation et co-animation de la commission vélotourisme/balade
- Luc RELIGIEUX : délégué à la Communication événementielle.
- Pierre-Marie PIERRARD : Administrateur délégué à la Commission visant à la Valorisation et au développement du bénévolat, co-animation de l'antenne MEL

Le Conseil d'administration s'est réuni, pour donner suite à la dernière assemblée générale, cinq fois. En alternance des CA, trois réunions du Bureau ont été consacrées plus particulièrement à l'activité des salariés, au suivi des conventions avec nos partenaires et au budget de l'association.

Équipe salariée

L'équipe salariée, intégralement en CDI, est passée à 7.6 ETP depuis 2020 :

Elle se compose ainsi de :

- Michel ANCEAU (direction, concertation, financement)
- Amandine GABRIELS (chargée de projet et d'animation)
- Carine GERMANEAU (secrétariat, accueil et gestion des adhésions) à 60 %
- Raphaël HONOREZ (chargé de mission Plans de Déplacement des Etablissement scolaires)
- Judicaël POTONNEC (chargé de projet Crem)
- Samuel SCHEPENS (assistant de direction)
- Mathias VADOT (animation et coordination de la cartographie)
- Julien VITSE (chargé de mission concertation)

Correspondants locaux

Désignés par le Conseil d'administration, les correspondants locaux représentent l'association dans leur commune ou leur agglomération. Bénévoles, ils agissent en concertation étroite avec les salariés de l'association. Notre présence dans les commissions de concertation nécessite un suivi rigoureux des dossiers, beaucoup de temps et des personnes maîtrisant suffisamment l'ensemble de la problématique des aménagements cyclables face aux élus et aux techniciens : c'est le rôle de nos salariés en charge de la concertation.

Ce fonctionnement en binôme – bénévole/salarié – permet à Droit au vélo de se présenter devant les collectivités avec des représentants au fait du contexte local et de la législation en matière cyclable. Les correspondants locaux de Droit au vélo sont essentiels à son fonctionnement.

Cette année, nous avons pu de nouveau organiser une journée de formation en présentiel à destination des correspondants locaux. Une session de formation et d'échanges a été organisée à Béthune le 19 juin en présence de correspondants déjà en poste, de membres du Conseil d'administration, de salariés. Ces journées, toujours très riches, permettent de confronter nos besoins, d'adapter notre stratégie en fonction des expériences du terrain et de partager les pratiques pour plus d'efficacité dans les actions menées. Une large part de nos échanges a notamment porté sur les aménagements tactiques sur différents territoires, la présentation de la mission PDES (Plan de déplacement des établissements scolaires) par Raphaël et le travail de concertation auprès des collectivités de chaque antenne.

De nouveaux correspondants ont été investis pour Avesnes-le-Comte, Boulogne-sur-Mer, Bailleul, Maubeuge, Montreuil-sur-Mer, Neufchâtel-Hardelot, Orchies, Santes et Wattignies, ce qui porte leur nombre à 62.



Merci tout particulièrement

à Bertrand PERO (Achicourt), Christian BONENFANT et Pierre MEURISSE (Armentières), Vincent SAUVE (Arrageois), Pauline EBLAGON et Rémi MANIER (Audomarois), Alain DENEUVILLE (Avesnes-le-Comte), François FACON (Bailleul), Daniel DOUROLANS et Aurélie BOUTELLIER (Béthunois), Pascal CELISSE (Billy-Berclau), Steve LAETHEM (Bondues), Line VIERA puis François LEPOIVRE (Boulogne-sur-Mer), Jean Louis THERSEN (Bruay-La-Buissière), Véronique DORIGNAUX et Eric DELEPLANQUE (Capinghem), Claude-Arnaud et Claire LEPOUTRE (Cysoing), Olivier COHEN et Elise IOOS (Dunkerquois), Jacky THERRIN (Faches-Thumesnil), Hamza EL KOSTITI (Halluin), Jean-Pierre VERHILLE (Haubourdin et les Weppes), René FAUVERGUE (Hazebrouck), Luc RELIGIEUX (Hellemmes), André CATTEAU (Hem), Olivier DUTEL (La Madeleine), Pierre-Marie PIERRARD (Lambersart), Christophe BRETHENOUX (Lens), Yves LÉPINAY (Lille), Stéphane WESTELYNCK (Linselles), Christophe HERLIN (Lomme), Pascal COQUERELLE (Loos), Éric LIBERELLE (Marcq-en-Barœul), Alain GAMBERINI puis Didier MAUFROID (Maubeuge), Jean DEWAVRIN (Mons-en-Barœul), Bruno BUCHMANN (Montreuillois), Daniel DOUROLANS et Blandine BLANDIN (Neufchâtel-Hardelot), Rémi TYLSKI (Orchies), Stéphanie HÉRON et Julien DHELLEMMES (Quesnoy-sur-Deûle), Claudine VAN NIEUWENHOVE (Ronchin), Alexandre BRYSSBAERT (Roubaix), Jean-François OCHIN (Sainghin-en-Mélantois), Camille DELCOUR (Sainghin-en-Weppes), Christophe DESMET (Saint-Amand-les-Eaux), Philippe MARQUET (Saint-André-lez-Lille), Jean-Marie CASIER (Sainte-Catherine), Pierre TITTELEIN (Saint-Laurent-Blangy), Pascal LECLERC (Santes), Sébastien RILLET (Templeuve), Yannick PAILLARD (Tourcoing), Alain LEGRAND, Claude BRIDELANCE (Valenciennois), Frédéric DEVRED et François LOISEAU (Villeneuve-d'Ascq), Claude VALLE (Wasquehal), Cécile GUILLAUME (Wattignies) et Guillaume BLONDEEL (Wavrin) pour l'activité déployée.

La position de Droit au vélo sur les aménagements est définie par le conseil d'administration et défendue auprès des collectivités par les salariés en charge de la concertation et les correspondants locaux. Un fascicule remis lors des formations dispensées aux correspondants locaux reprend la philosophie défendue par Droit au vélo. Il est consultable sur le site <https://droitauvelo.org/Le-guide-du-correspondant-local>.

Antennes locales

À Arras (Vincent SAUVE), Béthune (Daniel DOUROLANS et Aurélie BOUTELLIER), Boulogne-sur-Mer (Line VIERA puis François LEPOIVRE), Pévèle-Carembault (Claude-Arnaud LEPOUTRE, Sébastien RILLET et Rémi TYLSKI), Dunkerque (Olivier COHEN et Elise IOOS), Hazebrouck-Bailleul (René FAUVERGUE), Lens (Christophe BRETHENOUX), Maubeuge (Alain GAMBERINI puis Didier MAUFROID), Montreuil-sur-Mer (Bruno BUCHMANN), Saint-Amand-les-Eaux (Christophe DESMET), Saint-Omer (Pauline EBLAGON et Rémi MANIER) et Valenciennes (Alain LEGRAND et Claude BRIDELANCE), nos responsables d'antenne assurent la représentation de l'association sur le territoire de leur agglomération. Des groupes structurés d'adhérents se réunissent ainsi régulièrement pour revendiquer des territoires plus cyclables et proposer des animations, balades, manifestations... À l'échelle de la Métropole Européenne de Lille, la coordination du travail des correspondants locaux est assurée par Yves LÉPINAY. L'équipe salariée intervient sur l'ensemble des territoires en appui des bénévoles. En 2021, notre implantation régionale s'est encore confirmée et renforcée avec la création de l'antenne de Montreuil-sur-Mer et de Saint-Amand-les-Eaux. D'autres antennes sont en voie de création pour 2022. Notre rayonnement régional permet à Droit au vélo – ADAV d'être plus que jamais un interlocuteur incontournable et reconnu pour les collectivités qui souhaitent développer une politique cyclable.

Dans le Douaisis, notre association travaille de concert avec l'association locale Droit d'velo. Dans le Calais, des relations existent aussi avec les associations Opale Vélo Service et Partageons la rue – Calais.

Relations avec le versant sud des Hauts-de-France (ex-Picardie)

Depuis le 25 juin 2016, à Amiens, a été créé à notre initiative le collectif Vel'Hauts de France qui rassemble les associations FUB et AF3V des Hauts-de-France. Tous occupés par nos multiples activités, nos relations restent encore trop limitées mais nous agissons de concert pour infléchir les politiques régionales à l'exemple de notre contribution commune pour l'adoption d'un nouveau Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes (SR3V) en juin 2020, la soumission d'une liste de 17 propositions pour cette concertation régionale en faveur des modes actifs et des solutions alternatives à l'autosolisme (concertation climat Hauts-de-France) ou de propositions d'amendements en septembre 2020 à la convention région-SNCF en vue d'une meilleure prise en compte des cyclistes, et l'implication dans la campagne électorale régionale 2021 afin d'interpeller les différents candidats sur la place des mobilités actives dans leurs engagements.

Ce collectif regroupe à ce jour : Droit au vélo – ADAV (Nord et Pas-de-Calais), l'Association des Usagers du Vélo, des Véloroutes et Voies Vertes des Vallées de l'Oise (AU5V), BeauVélo et Vellovaque (Beauvaisis), Droit d'velo (Douaisis), Opale Vélo Service et Partageons la rue – Calais (Calais), Véloxygène et Vélo Services Amiens (Amiénois), l'Autan (Association des Usagers des Transports – Aisne Nord), l'AUVVA (Association des Usagers des voies Vertes de l'Aisne) et les Boites à vélo Lille. A noter la création d'une nouvelle association sur St Quentin : Vélo2



Commissions thématiques et valorisation du bénévolat

Il s'agit d'activités régulières au sein de l'association, et dont un ou plusieurs membres acceptent le titre d'animateur. Chaque adhérent peut faire partie d'une ou plusieurs commissions :

- Ateliers (Francis BONNAVE, Armel GHESQUIERE, Yves FRANCOIS, Gérard DUHAMELLE, Jean-Marie CASIER et Jean-Robert BEAUVOIS pour Arras ; David MAZCKA et Olivier COHEN pour Dunkerque ; Didier MAUFROID pour Maubeuge, Pierre TITTELEIN, Arthur, Beatrice, Bernard, Elisabeth, Fabrice, Hervé, Jean-Pierre, Luc, Ludo, Marie-Josée, Patric, Pierre, Régis, Virginie et Yves pour Saint-Laurent-Blangy, Rémi MANIER pour Saint-Omer)
- Vélotourisme et Balades (Véronique FAFEUR et Éric MAQUET)
- Heurovélo (Yannick PAILLARD, Vincent PHILIPPS, Olivier DUTEL, Aurélie BOUTELLIER)
- Vélo-école (Michel DEMASURE pour Lille et Didier Maufroid pour La Sambre-Avesnois),
- Comptages (Cyprien RICHER – Philippe MARQUET)
- Cartographie (Philippe PARY, Yannick PAILLARD)
- Bénévolat (Frédéric DEVRED, François LOISEAU et Éric MAQUET)

Le nombre d'heures bénévoles globales approche les 7 000h soit 290 jours en 2021 !

Une très forte proportion des adhérents de l'ADAV déclare, au moment de l'adhésion ou de son renouvellement, vouloir faire du bénévolat au service de l'objet de l'association.

Il existe déjà des mobilisations exemplaires de nombre d'entre eux sur le traitement de la chaîne de production de la revue l'Heurovélo, sur l'organisation et l'animation de la Fête du vélo, sur l'organisation et l'encadrement des balades, sur les vélo-écoles, les stands de sensibilisation sans évoquer bien entendu les mobilisations type « comptage », « éclairage », « arrêtez les bêtises » ou « j'en ai pour deux minutes » ...

Afin d'apporter une réponse aux adhérents nombreux souhaitant de manière ciblée, être sollicités pour des actions, quelle qu'en soit la nature, le travail entamé en 2018 grâce notamment à Frédéric DEVRED, François LOISEAU et Éric MAQUET, d'analyse du fichier des adhérents se poursuit pour mieux mobiliser, et de manière ciblée, ce potentiel précieux pour être ensuite orienté vers les référents ad-hoc, avec une actualisation à venir du logiciel adhérents « Simplasso » pour mieux identifier les adhérents voulant s'impliquer de manière plus active.

L'investissement bénévole est indispensable dans le fonctionnement de nos associations et de la société. Aussi nous sommes fiers de leur engagement qui a permis de répondre à la sollicitation de la ville de Saint-Laurent-Blangy qui nous encourageait à la création d'un atelier d'auto-réparation. "Soignons les Biclous", qui avait ouvert peu avant le premier confinement, a été inauguré en juillet 2021 en présence M. le Maire de Saint-Laurent-Blangy, Nicolas Desfachelle, du conseil municipal de SLB et de nombreux élus du territoire de la CUA dont la vice-présidente aux mobilités, maire de Dainville et présidente du Club des villes et territoires cyclables, Mme Rossignol. Les ateliers répondent à une demande croissante de la population.

Partenariats et concertation

Conventions avec les collectivités

Pour plus d'efficacité et de suivi des actions entreprises, l'assemblée générale du 25 janvier 2003 a décidé de négocier des conventions de partenariat avec diverses institutions.

Cette concertation durable permet d'influer sur l'élaboration de politiques en faveur des modes actifs, d'être partie prenante pour la définition de schémas directeurs cyclables, de favoriser l'implantation de nouveaux aménagements cyclables, d'améliorer la qualité de ceux existants et de développer l'usage du vélo. L'expertise d'usage de Droit au vélo est ainsi reconnue en termes d'aménagements, de politiques cyclables et plus généralement de mobilités alternatives à la voiture individuelle à l'échelle locale, régionale et nationale. Nous avons donc aujourd'hui acquis une légitimité auprès des collectivités et de leurs services qui nous consultent très régulièrement. La collectivité peut s'appuyer sur un interlocuteur disponible, maîtrisant l'ensemble de la réglementation cyclable et des expériences françaises et étrangères, ayant une bonne connaissance du terrain, disposant de relais locaux et d'un regard transversal sur les projets des différentes institutions.

Droit au vélo conserve son rôle de « poil à gratter », propose des aménagements pragmatiques souvent différents des propositions stéréotypées et contribue à l'élaboration des schémas directeurs cyclables.

Les conventions négociées portent toutes sur le même modèle :

Droit au vélo s'engage à :



- Participer aux réunions de concertation organisées par la collectivité pour la mise au point des projets d'aménagement cyclable à l'étude, et à remettre son avis sur les projets présentés ;
- Contribuer à la promotion de l'usage du vélo.

En contrepartie, la collectivité s'engage à :

- Considérer l'association comme un partenaire privilégié pour les aménagements en faveur des cyclistes et à instaurer des rencontres régulières avec les services élaborant les projets, afin notamment de développer une approche partagée des conditions de la prise en compte des usagers cyclistes dans les aménagements proposés
- Apporter une subvention annuelle pour aider l'association à mener ses actions.

Notre convention principale avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) a été reconduite en 2021. L'année fut marquée par un très gros travail de concertation avec l'ensemble des communes de l'agglomération pour mettre à jour le schéma directeur cyclable, le hiérarchiser, définir les priorités et un potentiel réseau + (réseau express vélo) afin de préparer une planification pour l'utilisation du budget de 100 millions d'euros alloué sur le mandat. L'accompagnement de l'ADAV a été salué par l'ensemble des communes et nos avis ont largement été pris en compte pour l'identification des liaisons à inscrire au schéma directeur. En parallèle, nous avons accompagné les services de la MEL pour la pérennisation des coronapistes apparues en 2020 à l'exemple de l'avenue Motte et du boulevard Gambetta à Roubaix, des boulevards Victor Hugo et Hoover, de l'avenue Gustave Delory ou de la rue de la Bassée à Lille, du boulevard de l'Ouest et de l'avenue du Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq / Hellemmes, ou encore de la rue de Croix à Hem... Certains aménagements transitoires sont pour l'instant restés en l'état en attendant une requalification plus profonde comme l'axe Déporté/ Réduit ou la rue du Molinel à Lille. Au-delà de ces aménagements post-covid, nous suivons de très nombreuses études de sécurisations d'axes et d'itinéraires. Cela s'est concrétisé par la réalisation de nombreux aménagements comme : piste cyclable entre Sainghin-en-Weppes et la RN 41, piste entre Mons et Marcq, la sécurisation du giratoire du MIN avec la création d'une piste, achèvement de la piste sur le giratoire des Près à Villeneuve d'Ascq, piste rue de la Chaude Rivière à Lille, piste entre Armentières et Houplines sur le bas chemin... Ces quelques exemples montrent le choix de privilégier aujourd'hui les pistes au détriment des bandes. A noter également l'adoption de la coloration rouge pour les enrobés des nouveaux aménagements structurants. Lorsqu'il est techniquement difficile de réaliser des pistes, on essaye aujourd'hui d'optimiser la largeur des bandes, à l'image du boulevard d'Alsace à Lille, ou de réduire l'emprise circulée pour réaliser des bandes suggérées colorées comme sur la rue Auguste Bonte à Lambersart ou sur la rue Gabriel Péri à Marcq-en-Baroeul. Des chaudières apparaissent également, plus particulièrement en milieu rural, comme entre Forest-sur-Marque et Tressin ou entre Sainghin-en-Weppes et Wavrin.

La convention triennale avec le Conseil Départemental du Nord a été reconduite courant 2021 et nous accompagnons le Département dans la mise en œuvre du schéma directeur d'itinéraires cyclables élaboré conjointement en 2018. Les premières réalisations apparaissent ainsi comme la création de pistes cyclables entre Hazebrouck et Hondeghem ou entre Quérénaing et Famars. Le CD59 nous accompagne également à la mise en place de **Plans de Déplacements d'Etablissements Scolaires (PDES)** dans les collèges du Nord et du Pas-de-Calais.

La convention triennale avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais s'est terminée fin 2021 et va être renouvelée pour la période 2022-2026. Elle porte principalement sur l'accompagnement sur la politique cyclable, sur la mise en œuvre progressive des véloroutes EuroVelo 4 (Vélomaritime) et EuroVelo 5 ainsi que les actions visant à sécuriser les accès à vélo et à pied des collèges. Pour l'EuroVelo 5, le jalonnement des nouvelles sections en enrobé est terminé, entre Ohlain et Angres ainsi qu'entre Guines et Ardres. L'ADAV a participé aux réflexions sur le tronçon entre Olhain et Maisnil-les-Ruitz. Pour l'EuroVelo 4, le jalonnement a été réalisé à 100% et certaines portions sont en cours et / ou en projet d'aménagement. La section entre Wimereux et Ambleteuse devrait être achevée en 2022, ainsi que la section à la sortie de Berck entre Groffliers et Conchil-le-Temple. On pourra alors rejoindre le Département de la Somme et Fort-Mahon en site propre en traversant le Pont-à-Caillox dont l'inauguration devrait avoir lieu courant du premier semestre 2022.

Le cofinancement de la Région Hauts-de-France et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'animation du Centre ressource régional en écomobilité (Crem), sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France a, quant à lui, été reconduit. Cette mission régionale est coanimée avec l'association En Savoir Plus, basée à Amiens. L'action du Crem bénéficie également d'un soutien spécifique de la DREAL, de l'Ademe et du Département du Nord pour le suivi des PDES dans les collèges du Nord et du Pas de Calais.

Le partenariat conclu avec Hauts-de-France Mobilités (HDFM) se poursuit et permet le développement de nos outils de cartographie et de cyclabilité mais étendu à l'ensemble de la région Hauts-de-France !

Les données de cyclabilité collectées alimenteront le calculateur d'itinéraire intégré à la centrale de mobilité PassPass quand celui-ci sera opérationnel.



Au-delà de ces partenariats, les conventions avec les collectivités suivantes ont été reconduites, avec quelques variations à la hausse :

- la CUA (Communauté urbaine d'Arras) ;
- la CAB (Communauté d'agglomération du Boulonnais) ;
- la CUD (Communauté urbaine de Dunkerque) ;
- la CCPC (Communauté de communes du Pévèle-Carembault)
- la CAVM (Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole)
- la Ville d'Hazebrouck
- la ville de Grande-Synthe ;
- la ville de Lens ;
- la ville de Lille ;
- la ville de Marcq en Baroeul ;
- la ville de Maubeuge ;
- la Ville de Ronchin ;
- la Ville de Saint-Laurent-Blangy ;
- la Ville de Villeneuve d'Ascq ;
- la Ville de Lille

Elles sont renégociées chaque année et témoignent de notre implantation et de notre reconnaissance sur ces territoires. En 2021, suite aux pourparlers établis en 2020, nous avons conclu de nouveaux partenariats avec :

- La ville de Bailleul
- La ville de Saint-Amand-les-Eaux,
- La ville de Faches-Thumesnil
- La Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL)
- La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO)
- La Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI)
- L'Université de Lille

Les négociations menées en 2021 ont aussi permis d'établir un nouveau partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) qui prendra effet au premier janvier 2022.

Les partenariats avec les villes de Lille, Villeneuve-d'Ascq, Marcq-en-Baroeul, Ronchin et Faches-Thumesnil diffèrent légèrement des autres et portent aussi sur des actions plus importantes de promotion envers des publics cibles. Ils sont en cela complémentaires à celui de la MEL qui ne contribue pas aux actions suivies dans les communes qui la composent. Pour la ville de Lille nous pouvons ainsi noter l'animation de notre vélo-école adulte et notre accompagnement à la réalisation et la mise en place des rues scolaires. Sur Villeneuve d'Ascq, nous accompagnons plusieurs cycles d'apprentissage du vélo en milieu scolaire.

À ces subventions s'ajoutent des ressources ponctuelles sous forme de prestations : marquage, vélo-école, séances de remise en selle, accompagnement de Plans de mobilité, cycles d'apprentissage pour des écoles, études spécifiques...

Après un premier semestre perturbé par la crise sanitaire, ces prestations ont repris de plus belle au second semestre 2021. L'ensemble des démarches aboutissant à la signature des partenariats a été mené par Michel ANCEAU, Judicaël POTIONEC et Julien VITSE en lien avec le Bureau, dans un contexte économique et sanitaire toujours assez tendu au sein des collectivités.

Les partenariats avec les principales collectivités de la région permettent des évolutions sensibles dans la prise en compte des cyclistes. Notre présence dans de nombreuses instances de concertation, de comités techniques et de comités de pilotage permettent à Droit au vélo de peser auprès des élus et des services techniques sur de nombreux points : propositions d'aménagement cyclable, priorisation des besoins cyclables, adoption de schémas directeurs, matérialisation des franchissements cyclables, réalisation de voies vertes au revêtement roulant, systématisation des double-sens cyclables, expérimentation de chaussées à voie centrale banalisée (CVCB) ou chaucidou, expérimentation de la vélorue, réflexion sur les plans de mobilité et de circulation, élaboration de cheminements sécurisés partagés avec les agriculteurs pour le périurbain, voie partagée entre piétons et cyclistes dans les zones peu denses, suppression des répétiteurs bas des feux pour un meilleur respect des SAS... Ces évolutions sont parfois âprement discutées ! Le fait de travailler avec une diversité de collectivités permet une émulation qui est favorable au développement des mobilités actives.

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), représentant l'État, suit toujours avec attention notre travail, ce qui permet parfois de faire évoluer les recommandations en vigueur au niveau



national. Notre action a ainsi régulièrement mise en valeur dans plusieurs de ses publications. Une convention de partenariat avec sa direction régionale permet de valoriser et légitimer les comptages opérés par nos bénévoles qui se sont fortement développés ces dernières années à Lille. Cela se traduit par la publication semestrielle de baromètres qui nous permettent de justifier la réalisation d'aménagements cyclables et la réduction de la place de la voiture par les évolutions observées.

L'année 2022 s'annonce donc de bon augure avec l'engagement de la poursuite de nos partenariats, la signature d'une nouvelle convention avec la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay-Artois-Lys Romane (CABBALR) et des contacts en cours avec notamment la Communauté d'agglomération du Douaisis et de la ville d'Armentières. Cette augmentation du nombre de conventions pour 2022 est la reconnaissance de notre expertise et de la qualité de nos actions au niveau régional, actions qu'il convient de développer et de consolider.

Groupes de Travail Vélo

Les « Groupes de Travail Vélo » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel ANCEAU et Julien VITSE) de Droit au vélo et ses correspondants locaux, existent dans de nombreuses communes. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes (pistes, bandes et double-sens cyclables, stationnement, chaussée à voie centrale banalisée...); des actions de communication autour du vélo sont aussi évoquées et décidées dans les GTV.

Ces instances de concertation fonctionnent actuellement de manière plus ou moins régulière : dans le Nord à Lille, Dunkerque (agglomération), Grande-Synthe, Bailleul, Hazebrouck, Maubeuge, Saint-Amand-les-Eaux, Armentières, Croix, Faches-Thumesnil, Hellemmes, Hem, La Madeleine, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Lambersart, Lomme, Loos, Quesnoy-sur-Deûle, Ronchin, Roubaix, Saint-André, Villeneuve-d'Ascq, Wattignies, les communes du Val de Marque et dans le Pas-de-Calais à Boulogne-sur-Mer (agglomération), Achicourt, Arras, Lens, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Omer,...

Des contacts existent aussi avec Bondues, Haubourdin, Neuville-en-Ferrain, Mouvaux, Toufflers, Tourcoing, Sainghin-En Weppes, Beaucamps-Ligny, Ennetières-en-Weppes, Houplines, Wambrechies, Wasquehal... dans la métropole lilloise, ainsi qu'avec Béthune, Cysoing Orchies, Maubeuge, Neufchâtel-Hardelot, l'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre, Valenciennes, La Sentinelle, Saint-Saulve, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois, la Communauté de communes Sud Artois et plusieurs communes de l'Arrageois, de l'Audomarois, du Béthunois et du Valenciennois.

Dans le Bassin minier, nous entretenons des contacts privilégiés avec la Mission Bassin Minier pour relancer les projets de véloroutes et de voies vertes sur le territoire. Nous avons notamment collaboré sur la mise en place de l'EuroVelo 5 sur ce territoire, et ainsi coordonner les actions des différentes collectivités concernées.

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, les chargés de concertation de Droit au vélo et les services de la Métropole Européenne de Lille, de la Communauté Urbaine d'Arras, de la Communauté Urbaine de Dunkerque, de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, de la Communauté d'agglomération du Pévèle-Carembault, de la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole et des Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais sont très régulièrement amenés à se réunir.

Nous participons ainsi activement à l'élaboration des projets cyclables et de véloroutes et voies vertes de ces collectivités. Concernant plus spécifiquement les voies vertes, nous maintenons toujours notre pression pour que la vocation utilitaire de ces aménagements soit bien prise en compte dans les projets qui nous sont présentés. Si cet aspect suscite encore de vifs débats avec les services de la MEL, les départements du Nord et de Pas de Calais ont, eux, fait le choix de l'enrobé ou d'un stabilisé à très fort liant hydraulique, proche d'un béton, pour les projets de voies vertes à venir. Ce choix est dicté par un meilleur confort de roulement, une facilité d'entretien et un meilleur impact écologique.

Ce travail de concertation avec nos partenaires institutionnels est peu visible, mais il est le cœur de l'activité de l'association et permet l'émergence de la plupart des réalisations et des projets cyclables qui sont décrits dans chaque Heurovélo.

Accélération des politiques cyclables et pérennisation des aménagements temporaires

Sur la MEL, comme cela a déjà été abordé plus haut dans le cadre de notre partenariat, les aménagements cyclables fleurissent dans les communes les plus volontaires et de nombreuses études sont en cours pour concrétiser progressivement le schéma directeur cyclable en cours de révision. Une attention particulière est menée pour lever les discontinuités



d'itinéraires et la résorption des points durs (franchissement d'infrastructures lourdes : voies ferrées, canaux, voies rapides et autoroutes). En parallèle, nous travaillons à l'étude d'un réseau + qui sera le réseau hyper structurant de la métropole.

Sur la **Communauté d'Agglomération de Boulogne-sur-Mer**, la politique cyclable a adopté son rythme de croisière avec la mise en œuvre du schéma directeur et l'impulsion donnée par le Département du Pas-de-Calais pour le déploiement de la Vélomaritime (EV4) qui traverse le territoire. Le visage de la CAB change et de nouveaux aménagements voient le jour à l'exemple des pistes du boulevard Montesquieu à Boulogne. Les aménagements cyclables sont réalisés en concertation avec l'ADAV depuis 2019 et la signature d'une convention de partenariat. Le dynamisme de l'antenne bouloignaise est un avantage notable dans la relation avec la collectivité et permet de renforcer notre présence et notre expertise d'usagers de terrain.

Sur l'**antenne arrageoise**, suite à la mise en place d'aménagements temporaires consécutive à l'impulsion donnée par l'antenne et le siège sur la Communauté Urbaine d'Arras et plus particulièrement sur Arras en sortie de confinement, plusieurs réunions techniques et de pilotage, auxquelles l'ADAV a activement participé ont eu lieu lors du premier semestre 2021 afin d'acter la pérennisation d'un certain nombre d'aménagements temporaires comme la borduration des bandes-cyclables sur une partie des boulevards pour plus de confort et de sécurité, la pérennisation des bandes-cyclables pour le franchissement du Pont Leclerc, l'aménagement du giratoire du CHA, boulevard Besnier, et la priorité donnée aux cyclistes aux intersections, la suppression définitive de voies de circulation au profit de couloirs bus-vélos (axe Bérégovoy-Ferry-Ayette). Suite à un retour très positif lors d'une consultation via une enquête en ligne, d'autres aménagements seront améliorés et pérennisés dans les trois prochaines années. Arras est aussi passé en zone 30 et le cœur de ville en zone de rencontre. Là-encore, nous restons vigilants et préconisons des aménagements de la voirie afin que ces zones soient réellement effectives (limite de vitesse respectée) et que les piétons et cyclistes se sentent réellement en sécurité. Nous avons aussi insisté sur plus de communication et de pédagogie de la part de la ville, afin que la zone de rencontre soit comprise par tous les usagers.

Sur l'**antenne dunkerquoise**,

En 2021, dans l'agglomération de Dunkerque, le « Plan vélo+ » a été, adopté par le Conseil communautaire, sur la base de l'analyse de la consultation des habitants « Ville à vélo ». Ce plan prévoit notamment :

- l'installation d'un Comité vélo réunissant les acteurs associatifs et professionnels du vélo et des élus (chaque commune a nommé un élu référent pour le vélo)
- la mise en place d'une Maison itinérante du vélo pour apporter de l'information aux habitants

Nous avons demandé un travail de concertation spécifique sur les pratiques de mise / remise en selle, afin de coordonner l'action des différents acteurs, ainsi que sur les maisons itinérantes du vélo, pour en définir les objectifs et en travailler la forme, afin d'éviter l'effet de saupoudrage d'animations ponctuelles.

Les membres de l'antenne se sont engagés tout au long de l'année dans les actions suivantes :

- atelier mensuel d'aide à la réparation
- accompagnement de déplacements avec vélo pour des animations menées par des partenaires : concerts itinérants avec les 4 Ecluses, présentation du permis de végétaliser avec la ville de Dunkerque, visite « Du champ à l'assiette » avec la Maison de l'Environnement, Journée des Voies vertes... (7 sorties)
- présence au Festival La Bonne Aventure pour développer la venue à vélo, avec l'animation du parking vélo
- 4 stands d'information, 1 opération éclairage, tractage et communication pour le baromètre des villes cyclables
- 3 concertations avec les services de la Communauté urbaine de Dunkerque (GTV), rendez-vous avec des élus sur des points spécifiques (Malo pour la circulation et le stationnement en bord de plage pendant la saison estivale, Gravelines pour appuyer la mise en place du plan vélo...)

Sur l'**antenne de Saint-Omer**,

L'antenne audomaroise a porté de nombreuses animations en 2021 : atelier d'aide à la réparation sur rendez-vous, belle édition de Mai à Vélo avec stands d'infos, marquage, balades familiales, décoration des rues de la ville avec des vélos transformés...

Concernant les concertations, une dynamique positive est enclenchée avec la Ville de Saint-Omer. Comités des mobilités actives et sorties de terrain ont permis la réalisation de nombreux aménagements et offrent de bonnes perspectives sur la suite – car il reste beaucoup de choses à faire !

Un groupe d'élus.e.s engagé.e.s sur le développement du vélo dans les principales communes urbaines de l'agglomération est piloté par l'ADAV. Il permet des échanges riches entre les communes et d'imaginer ensemble des solutions vélo.

Quelques échanges techniques sur la promotion du vélo dans les écoles et l'implantation d'arceaux ont eu lieu avec les services de la CAPSO au cours de l'année.



Point sur les élections départementales

Le nombre de candidats ayant répondu aux propositions de l'ADAV et s'étant engagé sur plusieurs d'entre elles montre une nouvelle fois l'appétence actuelle pour le sujet vélo juste avant le début de la crise sanitaire. Cette dernière n'a fait qu'amplifier le mouvement et l'intérêt pour la mobilité active et plus particulièrement le vélo.

Remercions ici l'ensemble des correspondants locaux qui se sont fortement mobilisés aux côtés de Yannick PAILLARD.

Il nous appartient aujourd'hui d'**encourager** ces élus à poursuivre dans ce sens pour le bien-être de tous. C'est à la fois un gain économique (un déplacement à pied ou à vélo rapporte plus qu'il ne coûte à la société, contrairement à un déplacement dans un véhicule motorisé), un gain sanitaire (le cycliste et le piéton sont en meilleure forme et en meilleure santé, donc fait faire des économies à la Sécurité Sociale et les entreprises gagnent en productivité) et un gain écologique avec un moyen de transport respectueux de l'environnement et la diminution de CO2 dans l'atmosphère.

Intermodalité et services au vélo (location, stationnement)

La complémentarité train + vélo reste une priorité de *Droit au vélo*. Après avoir obtenu l'embarquement des vélos dans les TER au début des années 1990, nous nous attachons à préserver cette possibilité, souvent remise en cause pour des raisons d'encombrement des voitures en heure de pointe, et à encourager le rabattement à vélo sur les gares en les équipant d'abris fermés afin de permettre aux pendulaires de stationner un vélo personnel en gare de départ et un en gare d'arrivée, comme le font de nombreux Flamands, Néerlandais et Alsaciens. Nous assistons malheureusement à trop peu d'évolution en 2020 malgré les relances répétées du collectif Vel'Hauts de France auprès de la Région.

Au niveau des réseaux de transports en commun, des relations plus ou moins suivies perdurent avec les réseaux *Ilévia*, *Artis* (CUA) avec lequel nous proposons régulièrement des séances de remises en selle aux locataires des VAE, *Tadao* (Communautés d'agglomération Béthune-Bruay, Hénin-Carvin et Lens-Liévin), qui apposent tous depuis plusieurs années notre autocollant à l'arrière des bus afin d'inciter les cyclistes à ne pas dépasser par la droite. A noter que cette initiative de l'ADAV qui remonte à plus de 10 ans est aujourd'hui reprise au niveau national dans le projet de la loi LOM. Les services de location de vélo de type libre-service n'évoluent que très peu et ont montré leurs limites. Peu pertinents en dehors de villes centres, nous préférons encourager les offres de location moyenne et longue durée et les aides à l'achat, notamment pour VAE et les vélos cargo.

Concernant le stationnement des vélos, au-delà des arceaux qui restent demande une importante, notre travail de lobby permet aujourd'hui une prise en compte du besoin de sécuriser les vélos à domicile. Cela s'est traduit notamment dans les budgets participatifs proposés aux habitants de plusieurs villes. Ainsi, Lille développe l'implantation des box-à-vélos semi-collectifs, riche déjà d'une cinquantaine de box. Ces box sont particulièrement adaptés en milieu urbain dense puisqu'ils prennent précisément la place d'une voiture tout en permettant d'y stationner jusqu'à 5 vélos. Ce modèle devrait se développer dans d'autres villes comme sur Dunkerque début 2022. L'ADAV se fait également le relais du projet *Alvéole* porté par la FUB, qui vise à financer 60% du coût d'installation d'abris à vélos fermés et 100 % du coût d'actions de sensibilisation pour les usagers du service de stationnement offert. Les lieux d'implantation des locaux vélos éligibles sont les pôles d'échanges multimodaux, les établissements scolaires et universitaires, le logement social et les établissements publics. De nombreuses collectivités de la région se sont ainsi emparées du programme *Alvéole* pour développer leur offre de stationnement à l'exemple des villes de Lille, Ronchin, Villeneuve d'Ascq, Armentières...

Centre ressource régional en écomobilité (Crem)

Le CREM est coanimé, à l'échelle des Hauts-de-France, par l'ADAV et l'association *En Savoir Plus*, basée à Amiens. En accord avec ses partenaires, l'action du CREM est articulée autour de 3 axes principaux :

Accompagner la prise en compte de l'écomobilité dans les politiques publiques territoriales

Le Crem a participé à plusieurs **groupes de travail ou comité de pilotage** dédiés aux politiques mobilité locales des territoires (Ville de Loos-en-Gohelle, CC Région d'Audruicq, CAPSO, CA Deux Baies en Montreuillois, Porte du Hainaut, CC Landre-Lys, CC Sud-Artois, ateliers de concertation du PPA)

Le Crem est aussi sollicité pour apporter une **expertise** ou faire part de ses ressources et connaissances d'expériences remarquables sur des sujets aussi divers que : recherche de contacts pour locations de vélos spéciaux, coûts et fournisseurs pour stationnement vélos dans des écoles, logiciels pour services de locations de VAE, financements pour achat de flottes de vélos enfants, modèles de conventions de prêts de vélos, Pour les réponses à ce type de demandes, le Crem s'appuie sur



ses propres ressources mais peut aussi le cas échéant s'appuyer sur son réseau via la liste de diffusion et sur des réseaux nationaux.

Sur sollicitation de Grands Ensemble, le Crem s'est impliqué dans un focus groupe sur l'écomobilité avec des professionnels de l'animation sur la thématique « intégrer l'écomobilité dans ses pratiques pédagogiques et professionnelles » commandé par SAP (Société Anonyme et Populaire).

Un rôle important du Crem est également d'être un **relais d'information** vers son réseau lors de la publication d'appels à projets. Cela a notamment été le cas pour l'**appel à projets Vélo et Territoires – Avélo 2** qui a donné lieu à des rendez-vous puis de candidatures de plusieurs collectivités : Communauté de communes de la région d'Audruicq, Communauté de communes de la Terre des 2 Caps, Communauté de communes Osartis-Marquion, Communauté de communes Sud Artois, Ville d'Armentières. Comme pour l'Appel à projets précédent, le Crem sera associé par la suite aux rencontres collectives organisées par l'ADEME avec les lauréats et sera à leur écoute pour toute demande d'avis et accompagnement personnalisé.

De nombreux projets de **rues aux enfants** ont été annulés et/ou reportés en raison du contexte sanitaire. Des rues aux enfants ont néanmoins pu se dérouler à Sailly-sur-la-Lys, Bruay-la-Buissière ou encore Courcelles-les-Lens, En accord avec le collectif national « Rue aux enfants, rue pour tous », l'appel à projets est prolongé avec deux nouvelles sessions d'étude et validation des candidatures en mars et juin 2022.

Le Crem alimente une **cartographie régionale** alimentée en continu et visible pour le public à cette adresse : <http://www.ecomobilite.org/Carto-des-initiatives-mobilite-en-region>

40 initiatives ont été créées ou mises à jour en 2021. Elles portent notamment sur les rues scolaires, aides à l'achats, services de location longue durée ...

Deux nouvelles **fiches bonnes pratiques** ont été réalisées et diffusées sur le site internet et la liste de diffusion du Crem. Elles ont pour sujet :

1. Le Défi mobilité du Pays de Lumbres
2. Les Rues scolaires lilloises

Le Crem a co-construit et co-animé une **formation d'ambassadeurs du développement durable** sur le thème de la mobilité organisé par le CERDD et associant également Déclic mobilités, I-Viatic. Cette formation s'est déroulée le 9 septembre à Valenciennes. L'objectif était d'aborder les principaux enjeux liés à la mobilité, de montrer les actions qui peuvent être mises en place sur un territoire et les leviers qui peuvent être activés pour les réaliser. Une quinzaine d'ambassadeurs ont participé à la formation.

Une **cartographie régionale des initiatives en écomobilité** est consultable en page d'accueil du site internet du Crem (<http://www.ecomobilite.org/Carto-des-initiatives-mobilite-en-region>). 220 initiatives y sont à ce jour recensées.

Plusieurs catégories d'initiatives peuvent ainsi être visualisées :

- Pédibus / vélobus
- Rue scolaires
- Voiture partagée
- Ecomobilité scolaire
- Rue aux enfants
- Villes à 30
- Promotion des modes actifs
- Aides à l'écomobilité (aides à l'achat, location en longue durée, ...)

Par ailleurs, le Crem coordonne chaque année la publication en ligne d'un **programme régional de la Semaine de la mobilité**. 51 évènements ont été relayés en 2021.

De manière transversale, il convient de noter l'augmentation continue de la fréquentation du **site Internet** du Crem (www.ecomobilite.org) qui a reçu plus de 35 000 visites en 2021. La fréquentation du site est



complémentaire d'une **liste de diffusion** listeconomobilite@droitauvelo.org qui s'adresse à plus de 550 abonnés, majoritairement issus des collectivités, et la diffusion de 4 **panoramas de presse de la mobilité** réalisés en partenariat avec le centre de documentation de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (Mres).

Favoriser l'implication et la participation citoyenne dans les micro-projets de mobilité

Le Crem a lancé une enquête de recensement d'initiatives via un envoi sur sa liste de diffusion. L'enquête reste accessible en permanence sur le site du Crem. Il a également bénéficié d'un relais par la MRES vers un réseau de collectifs en transition.

Quelques projets et structures ont pu être identifiés par ce biais (plan de mobilité de la commune de Marcelcave, Bicyc'Up à la Madeleine, autopartage entre particuliers à Lille-Bois-Blancs, pédibus à Beauvais).

A partir de 2022, ce travail sera élargi vers des projets par des groupes de lycéens.

Accompagner le développement de l'écomobilité scolaire

Au travers de cet axe, l'objectif du Crem est d'encourager à ce qu'une majorité des déplacements domicile-école soit effectuée autrement qu'en voiture individuelle.

Le Crem a organisé la 6^{ème} édition du **Challenge de l'écomobilité scolaire** qui s'est déroulée du 11 au 15 octobre 2021 à destination des écoles élémentaires et primaires de la région Hauts-de-France. **800** classes de **284** écoles se sont inscrites au challenge (contre 226 classes de 70 écoles en 2020), soit **quatre fois plus** en termes de classes et d'écoles. Les 800 classes ont rendu leurs résultats et ont été intégrées au classement régional final.

Le challenge a bénéficié du relais auprès des classes des inspecteurs académiques et de plusieurs collectivités (Villes de Hem, Béthune, Lambersart, ...).

Pour la mise en place des outils et de la stratégie de communication, le Crem s'appuie sur l'agence de communication les Enchanteurs.

Un adhérent a développé un outil en ligne qui permet d'exploiter les données du challenge au-delà d'un simple classement entre école. Cet outil permet à une école ou à toute une ville par le biais de graphiques d'évaluer sa propre progression en terme de parts modales, ce qui par conséquent peut donc se faire d'une année sur l'autre.

Au vu de l'intérêt grandissant pour le sujet, une page spécifique du site internet a été réalisée pour recueillir les ressources, retours d'expériences et guides méthodologiques pour mettre en œuvre une **rue scolaire** : <http://www.ecomobilite.org/Rues-scolaires>. Et notamment le guide « rues scolaires, on a tous un rôle à jouer » de Rue de l'Avenir auquel le Crem a été associé pour avis et relecture.

Deux formations sont organisées autour du Savoir rouler à vélo ponctuée d'exercices pratiques à Lumbres (avec la communauté de communes) et Noeux-les-Mines (avec l'association Noeux environnement) et ouverte à des animateurs d'autres territoires.

Accompagner la mise en place de Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires (PDES)

Un groupe de travail composé du Rectorat, de l'ADEME, du Département du Nord, de la DREAL, d'Atmo et de l'ADAV a été mobilisé pour s'accorder sur la stratégie de mise en place des PDES, bien entendu bouleversé par l'épidémie COVID-19.

L'une des principales missions est de former des référents PDES au sein des collèges des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il a été décidé lors de réunion de comité PDES de diviser ce territoire en 3 phases. Cette division permet de réaliser des sessions de formations plus individualisées où le CREM et le rectorat prennent le temps de repérer les collèges pouvant servir d'exemple sur le territoire. Ainsi, lors de la deuxième formation il est demandé aux référents de partager leurs remarques et avancées au sujet de leurs réflexions concernant la mobilité au sein du collège. Les 3 phases de la mission sont les suivantes :

Bassins d'éducation	Phase	Nombre de collèges
VALENCIENNOIS	Phase 1	31
SAMBRE AVESNOIS	Phase 1	25
CAMBRESIS	Phase 1	13
BETHUNE BRUAY	Phase 1	24
DUNKERQUE FLANDRE	Phase 2	32
DOUAISIS	Phase 2	21
ARTOIS TERNOIS	Phase 2	23
LENS HENIN LIEVIN	Phase 2	35
AUDOMAROIS CALAISIS	Phase 3	25
LILLE CENTRE	Phase 3	21
LILLE OUEST	Phase 3	14
LILLE EST	Phase 3	21
ROUBAIX TOURCOING	Phase 3	24
BOULOGNE MONTREUIL	Phase 3	18

Sur la période 2020 – 2021 (phase 1) et dans le cadre de la mission PDES, 12 formations ont été délivrées en octobre et novembre auprès des référents PDES dans chaque collège (4 formations dans les 4 bassins d'éducation prioritaires puis 8 formations dans les 8 districts composant les bassins). Elles s'adressaient au total à 93 collèges situés dans les bassins d'éducation de Valenciennes, Béthune-Bruay, Cambrésis et Avesnois. La première formation a pour but de poser les bases de la démarche PDES (définition, méthodologie, exemple d'action à mettre en place, etc.), alors que la seconde formation a plutôt pour but de mettre en relation les référents et les acteurs de la mobilité du territoire (commune, AOM, etc.). Cette deuxième session de formation a également pour objectif de faire un bilan de la situation actuelle dans les collèges suivant la formation.

Organisation des deuxièmes formations :

La présence des collèges aux formations a fortement été perturbée par la gestion de la crise sanitaire par le personnel des collèges. Grâce à des enquêtes de suivis mis en place par le CREM, il est apparu que ce même personnel n'avait tout simplement pas comme priorité de développer l'écomobilité scolaire bien que la démarche PDES soit obligatoire. Il est nécessaire d'insister ici sur le fait que les établissements ont dû gérer la crise en s'adaptant (cours en visio, évaluations, changement d'emploi du temps, etc.). De plus, avec le peu de déplacements réalisés par les élèves / parents et personnel, la mobilité n'est pas apparue comme un sujet prioritaire durant cette période.

Malgré ce contexte défavorable, il faut toutefois préciser qu'un important travail de relance et de suivi des collèges a permis d'intégrer des collèges dans la démarche PDES qui n'ont pas assisté à la formation initiale (voir partie PDES lancés).

Sur la période 2021 - 2022 (Phase 2 en cours) : La deuxième phase de formation a été fortement impactée par la reprise de la crise sanitaire à la fin de l'année 2021. Seules les premières formations ont pour l'instant été délivrées car l'académie de Lille a pour l'instant suspendu toutes les formations à destination de son personnel. 4 formations en visioconférence ont été délivrées en novembre et décembre 2021 auprès des référents PDES dans chaque collège (4 formations dans les 4 bassins d'éducation). Elles s'adressaient au total à 111 collèges situés dans les bassins d'éducation de Dunkerque-Flandres, Douaisis, Lens-Henin-Liévin et Artois-Ternois. La seconde session de formation est pour l'instant prévue pour mars 2022.

PDES lancés

Les différents critères d'évaluation de l'avancement de la mission sont régulièrement exposés aux membres du comité de pilotage. Il faut préciser une fois encore, qu'au sein des collèges concernés par ces deux premières phases, le temps alloué à l'adaptation de l'enseignement dans les collèges s'est fait au détriment du temps consacré au déploiement des PDES. Le Rectorat a néanmoins souligné des indicateurs encourageants puisque pour l'instant, 90 référents ont participé à ces

formations, ce à quoi il faut rajouter une dizaine d'établissements n'ayant pas reçu la formation, mais qui ont tout de même lancé leur démarche PDES (certains de ces établissements ne sont pas dans les bassins de la phase 1 ou 2).

Fin 2021, 61 collèges se sont lancés dans la démarche PDES. Leurs avancements dépendent essentiellement de la motivation du référent au sein de chaque établissement. Il est utile de préciser que même si le CREM forme et suit les PDES des établissements ayant suivi la formation, il est fort probable que des PDES soient en cours d'élaboration ou d'exécution dans d'autres territoires des autres phases ou même au sein de la phase 1 et 2.

Dialogue avec les territoires :

Au-delà du travail de préparation "logistique" (visioconférence, Kahoot, etc.) et des outils pédagogiques (kit référent PDES, diaporama, vidéos de témoignages des référents PDES, etc.), le CREM a réalisé un important travail de recueil d'informations et de mise en relation auprès des différents acteurs de la mobilité de chaque territoire. Cette mise en relation nous a permis de développer des relations avec des acteurs qui deviendront eux-mêmes promoteurs de la démarche PDES. Ces acteurs ont d'ailleurs été invités lors des formations, de réunions d'information (tel que le séminaire organisé par le rectorat) ou de réunion bilan, on peut citer comme présents :

- Les intervenants également pilotes de la mission : le rectorat et le département
- Les différents syndicats mixtes de la mobilité (SMTAG, SMTUS, SIMOUV, SMTD)
- Des PNR (Scarpe-Escaut, Avesnois)
- Le Pays du Cambrésis
- Les intercommunalités
- Diverses communes et services associés
- La CC Flandres intérieur
- Le PETR des 7 vallées
- La CA du Douaisis
- La CU de Dunkerque
- La CC Flandres intérieure
- La CU d'Arras
- La CA de Lens Liévin
- La CA de Valenciennes
- La CA Porte du Hainaut
- Des acteurs associatifs (CPIE, MDE, agence d'urbanisme, etc.)

Des réunions de préparation des prochaines phases ont également déjà eu lieu avec différents territoires :

- La MEL

Production de ressources et suivi des PDES

Le CREM accompagne le déploiement des PDES via la production de ressources à destination des référents cette année, aux vues des conditions sanitaires, l'accent a été mis sur les outils numériques :

- La mise en place d'une enquête PDES numérisée ;
- L'organisation de comités de pilotages et bientôt de balades urbaines ;
- La mise en place d'une newsletter pour les référents ;
- Des vidéos de communication sur la démarche PDES ;
- La création d'un kit d'outils pour les référents envoyé à tous les participants de la formation ;
- Un support de formation à partager et à revoir en replay ;
- Une exposition sur la thématique du vélo au collège ;
- La mise à jour du site internet du Crem ;
- La création d'un questionnaire-bilan afin de faciliter l'évaluation des PDES et d'en faire le bilan annuel ;
- Un recueil de différentes actions à mettre en place ;
- Des exemples de travaux réalisés par des référents PDES ;
- Tous ces éléments sont disponibles sur le site du CREM : <http://www.ecomobilite.org/LE-PDES-ou-Plan-de-mobilite-scolaire-DOCUMENT-STRATEGIQUE> et ici : <https://www.ecomobilite.org/-Plan-de-deplacement-scolaire->



Eléments en préparation :

- Exposition écomobilité en partenariat avec l'association air et moi et ATMO Hauts-de-France
- Challenge de l'écomobilité inter-collèges (**du 16 au 20 mai 2022**)
- Autres vidéos de témoignages
- Livret des actions et partenaires PDES

Une formation PDES d'une journée à destination des AOM, EPCI, Agents territoriaux responsables de la mobilité et/ou associations est également en cours de préparation. Le programme s'adapte en fonction des territoires demandeurs : <https://www.ecomobilite.org/Le-CREM-propose-aux-territoires-une-formation-pour>

Le Crem a aussi été convié aux Comités de pilotage de plusieurs PDES de lycées :

- Lycée Beaupré à Haubourdin (qui a utilisé les outils du Crem pour toute sa phase diagnostic),
- Lycée Kernanec à Marcq-en-Barœul dans le cadre d'un réaménagement du site en lien avec l'Ecole Européenne voisine,
- Lycée Sonia Delaunay à Lomme.
- Lycée Eugène Woilliez à Montreuil
- Lycée Savary à Arras
- Lycée Guy Mollet à Arras

Accompagnement du **vélobus** de Poix-du-Nord (Pays de Mormal) encadré par la collectivité via mise à disposition et la formation de services civiques. La mise en œuvre concrète fait l'objet d'un partenariat spécifique hors financement CREM et porte sur un diagnostic et préconisation des itinéraires, une enquête mobilité, une formation de services civiques. Une vidéo a été réalisée à l'occasion du test du parcours avec des élèves et accompagnateurs.

Accompagnement et participation à la mise en place de **rues scolaires** à Lille, Lomme, Bailleul, Lambersart. :

Lille : Traitement d'enquêtes mobilité et enquêtes d'évaluation pour les rues scolaire rue Fulton, rue Paul Bourget, rue Broca, rue du Vieux Moulin, rue Duruy, rue Monstesquieu, rue de la Beignerie, rue du Béguinage.

Globalement, les rues scolaires sont très bien accueillies par les parents d'élèves qui défendent la priorité de sécuriser les abords d'écoles pour les piétons et cyclistes et encouragent même parfois la ville à aller plus loin dans la démarche.

Bailleul : Traitement d'une enquête d'évaluation vers les parents de l'école Victor Hugo rue des Sœurs Noires après la mise en place de la rue scolaire.

Lomme : Inauguration de deux rues scolaires rues Lamartine et Avenue de la Délivrance avec un accompagnement du Crem. Le Crem a réalisé les enquêtes avant et après la mise en place des rues scolaires.

Hellemmes : Réalisation et traitement d'une enquête mobilité vers les élèves et parents des écoles Jean Jaurès et Salengro.

Lambersart : rencontre d'une association de citoyens, des parents d'élèves et de l'équipe éducative pour la mise en place d'une rue scolaire pour la rue Loti pour partage d'expériences et d'outils (questionnaires-types). La rue scolaire a été testée pendant 3 semaines en juin.

Promotion du vélo et sensibilisation

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, Droit au vélo a tout de même multiplié les actions destinées au grand public en 2021 dans de nombreuses villes, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels comme la semaine européenne de la mobilité, pour des actions de promotion et d'information sur le thème du vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements avec les collectivités territoriales.

Cartographie

La cartographie collaborative et interactive des aménagements cyclables sur environnement Openstreetmap, réalisée au départ avec le soutien du Département du Nord dans le cadre d'un appel à projets, bénéficie depuis 6 ans du soutien de Hauts-de-France Mobilités (HDFM) pour alimenter son calculateur d'itinéraire, dans le cadre de la centrale de mobilité Passpass.fr développée pour les Hauts-de-France. L'ADAV travaille depuis 2019 à l'échelle des Hauts-de-France pour cette mission. Ce calculateur permet de favoriser l'intermodalité avec les transports en commun, le covoiturage et l'usage du vélo.



Pour y parvenir, l'association a mis en place deux cartes désormais à l'échelle des Hauts-de-France. Elles sont accessibles en ligne : l'une permet de représenter l'ensemble des aménagements cyclables, des itinéraires cyclables et services dédiés aux cyclistes : carto.droitauvelo.org, l'autre permet au grand public de donner facilement son avis sur la cyclabilité des routes et des rues : cyclabilite.droitauvelo.org.

Ainsi, en se basant sur l'ensemble des recommandations des contributeurs et non pas uniquement sur l'existence d'aménagements cyclables, le calculateur d'itinéraire développé par HDFM permet d'orienter au mieux les cyclistes dans leur quotidien. Le soutien de HDFM permet de financer depuis septembre 2015 un poste dédié à l'animation et à la cartographie. Mathias VADOT s'est ainsi formé à l'utilisation de la carte de cyclabilité et de la cartographie des aménagements cyclables, à l'aide de la coopérative Champs Libres et de Philippe PARY que nous remercions pour son implication bénévole dans le suivi du projet.

Afin d'augmenter le nombre de contributeurs de la carte de cyclabilité, Droit au vélo a organisé de nombreuses rencontres territoriales, adressées aux adhérents de l'ADAV mais aussi aux membres de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) et plus globalement aux cyclistes curieux et intéressés par cette thématique.

Avec le contexte du Covid, l'ADAV a mis en valeur des itinéraires conseillés aux cyclistes sur la carte carto.droitauvelo.org, afin de conseiller au mieux les personnes souhaitant se mettre à vélo après le confinement du printemps 2020. Les aménagements cyclables tactiques créés par les collectivités ont également été recensés et mis en valeur sur différentes cartes et base de données : carto.droitauvelo.org, carto.parlons-velo.fr, openstreetmap.org, la [carte de l'AF3V](#).

Un vaste travail a été mené avec l'ensemble des correspondants de l'ADAV afin de qualifier précisément la cyclabilité du territoire. Ainsi, les villes et secteurs adjacents suivants ont été passés en revue : Villeneuve-d'Ascq, Faches-Thumesnil, Lomme, Lille, Saint-Amand-les-eaux, Montreuil-sur-Mer, Beauvais, Wavrin, Boulogne-sur-Mer, Béthune, Sainghin-en-Weppes, Arras, Bruay-la-Buissière, Béthune, Haubourdin et les Weppes, Bailleul, Halluin, Roubaix, Hem, Saint-Omer.

Les cyclistes ont continué à noter les rues, puisqu'en 2021 129 nouveaux comptes ont été créés et 941 km de voies ont été notés.

La mise à jour des données Openstreetmap a également été importante, avec l'intégration d'aménagements cyclables, de stationnements vélo et de véloroutes et voies vertes. Ces informations proviennent de données partagées par les collectivités, mais aussi des repérages organisés avec les adhérents pour les nouvelles portions de vélo-routes et voies vertes.

Vélo-éducation

La vélo-école pour adultes débutants de Lille a repris ses activités en juillet 2021, les mardis et les jeudis de 19h00 à 20h30. Un nouveau créneau a également été ouvert le mardi matin de 9h30 à 11h. En 2021, les cours se sont déroulés sur l'aire piétonne entre la rue Louis Blanc et la rue de Bouvines par groupe de 7 personnes. Les sorties urbaines du week-end complètent la formation. Le fonctionnement est assuré par une salariée et des bénévoles formés à cet apprentissage spécifique. 24 personnes ont bénéficié des cours sur la période 2021.

Merci aux bénévoles de la vélo-école adultes : Michel DEMASURE, Françoise CUVÉLIER, André SIMOES, Thomas GAMBIER, Marie-Claire MOUROUVIN, Françoise COLIN et Antoine BRÉGEAUD.

En 2021, peu de séances de remise en selle ont eu lieu, cette année a connu de nombreuses annulations sur ce type d'atelier, surtout par manque de participants. Quelques remises en selle ont été réalisées sur Lille avec les agents du service courrier de la ville ou encore avec des agents de la Direction Départementale de la Protection des Populations du Nord. Et comme chaque année, plusieurs sessions ont été organisées avec le département du Pas-de-Calais.

Nous avons également encadré plusieurs balades urbaines à la découverte des aménagements et des itinéraires cyclables à Ronchin et Villeneuve-d'Ascq. Ces balades sont plébiscitées par la population.



Vélo-école scolaire

À Villeneuve-d'Ascq, les interventions ont repris avec des cycles d'apprentissage de 4 séances : deux séances de maniabilité du vélo dans la cour, complétées par une séance théorique sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité" et pour finir une sortie dans la circulation. Les écoles concernées en 2021 étaient les suivantes : La Fontaine, Calmette, René Clair, Picasso et Verhaeren. D'autres ateliers ont été animés dans le cadre du programme Alvéole dans les écoles Chopin et René Clair. Au total, 10 classes ont été sensibilisées à Villeneuve d'Ascq.

A Ronchin, nous sommes intervenus dans le cadre du programme Alvéole, auprès de 3 classes de CM2 de l'école Guy Mollet, sur chaque classe, l'ADAV a animé une séance théorique en salle et une séance de maniabilité dans la cour.

A Maubeuge, toujours dans le cadre d'Alvéole, un cycle de 8h a été proposé à la classe de CM2 de l'école Debussy dans le but d'initier le Savoir Rouler à Vélo auprès des élèves et du professeur.

Au total, environ **245 enfants** ont été formés lors de ces ateliers d'apprentissage.

Comptages

Les données obtenues nous permettent de proposer un baromètre que nous publions dans l'Heurovélo tous les six mois depuis 2016. Ces bilans semestriels édités avec la collaboration du CEREMA nous permettent de démontrer l'importance de réduire la place accordée à la voiture et de réaliser des aménagements cyclables pour augmenter le nombre de trajets effectués à vélo. Nous pouvons signaler que ce baromètre est très suivi par les politiques pour légitimer leur politique. Essentiellement réalisés sur la métropole lilloise et sur Lille et sa première couronne nous souhaitons aujourd'hui étendre nos comptages sur l'ensemble des territoires où nous sommes présents.

Merci à nos valeureux compteurs, parfois contraints de braver les intempéries : Julien ANCELIN, Adrien BOUQUET, Alexandre BRYSSBAERT, Pascal COQUERELLE, Hervé DE CAGNY, Michel DELHAYE, Michel DEMASURE, Catherine DHERENT, Eric DOMEZON, Xavier DEWAELE, Cécile GUILLAUME, Christophe HERLIN, Claire LEPOUTRE, Yves LÉPINAY, Christophe MAGNIER, Jean-François PARE, Cyprien RICHER, Simon ROHART, Anais SABIN, Jacky THERRIN et Claudine VAN NIEUWENHOVE.

Parallèlement, la MEL et la CUD gèrent des boucles de comptage automatique dont les données peuvent être transmises sur simple demande à l'ADAV. Une carte répertoriant l'ensemble de ces points peut être consultée en ligne.

Telraam

Suite à l'appel à projets 2021 de la Délégation Transition écologique et développement soutenable de la ville de Lille, l'ADAV a répondu sur le volet mobilité avec ce projet : Réseau de comptage automatique du trafic.

Cette action consiste à déployer avec les habitants volontaires de Lille, Lomme et Hellemmes, un réseau de 20 capteurs automatiques « Telraam » qui compte de manière continue la circulation automobile, piétonne et cycliste. Ces capteurs permettent de connaître, heure par heure, le passage de chacun des modes comptabilisés, ainsi que la vitesse moyenne de la circulation automobile.

L'ADAV a fait appel aux adhérents de Lille, Lomme et Hellemmes afin d'installer ces capteurs à leur domicile, donnant sur des rues nous paraissant particulièrement intéressantes à étudier.

L'ensemble de ces résultats est consultable sur le site telraam.net. Ces données permettent de connaître plus finement l'usage des rues et la part que peut représenter chacun de ces modes.

Broc(antes) à vélos

En 2021, une broc' à vélo a pu être organisée à Lille, en partenariat avec "Les Boîtes à Vélo Lille" et "L'Hirondelle", au mois de septembre. Cet événement a aussi été l'occasion de proposer du marquage Bicycode de vélos, avec de nombreux vélos marqués.

Sur Arras, l'antenne arrageoise a organisé une Broc' à Vélo en format réduit au sein du village des mobilités organisé par la ville d'Arras. Une quinzaine de vélos ont été vendus et le marquage Bicycode a également été proposé.



Sur Armentières, la ville a été à l'initiative d'une première fête du vélo au mois de juillet. L'ADAV était présente pour aider à organiser une broc'à vélos et proposer du marquage de vélos.

Fêtes du vélo

La Fête du vélo à Arras qui est toujours un événement très attendu avait été reportée en septembre, et s'est intégrée au village des mobilités lors de la semaine des mobilités. Ces événements, organisés par Droit au vélo, contribuent à asseoir notre présence et permettent de toucher un large public et ainsi le sensibiliser à notre cause. Sur certains territoires, nous nous sommes joints à l'évènement Mai à Vélo, fête nationale du vélo organisé par le collectif présidé par le Club des villes et territoires cyclables comme sur Saint-Omer, la CUA et la ville d'Armentières par exemple.

Stands

En cette nouvelle année particulière due à la pandémie, les événements ont été moindres, mais ont repris progressivement lors du second semestre 2021. Ainsi l'ADAV a pu renforcer sa présence auprès du grand public. Voici quelques exemples d'actions de sensibilisation qui ont été réalisées en 2021 pour informer le public de notre action et promouvoir l'usage du vélo :

- Stand de marquage à Lille Moulins, marquage pris en charge par la mairie de quartier en janvier.
- En avril, stand de marquage à Quesnoy-sur-Deûle.
- Stand de marquage à Bondues au mois de mai.
- Stand de marquage et de sensibilisation à Arras dans le cadre d'un évènement "Mai à Vélo" organisé par la CUA.
- En Juin, stand de sensibilisation lors de l'inauguration de la piste d'apprentissage permanente sur Dainville.
- Au mois de juin, sur Lille le Boulevard de la Liberté a été piétonnisé : un stand d'information, de marquage et un atelier de maniabilité pour enfants ont été proposés. Des stands d'information et de marquage ont respectivement eu lieu à Santes et Loos.
- En juillet, sur Lille Moulins participation à l'animation d'une rue aux enfants, sur Loos animation d'un stand, circuit de maniabilité et balade urbaine avec la fabrique de l'emploi, à Wattignies participation aux quartiers d'été ou encore stand de sensibilisation et de marquage à Comines.
- En août, participation aux Quartiers d'été à Ronchin, tenue d'un stand de marquage au Louvre Lens ou encore à la fête du vélo au STAB de Roubaix.
- En septembre, stands de marquage en extérieur sur Lille, sur Wasquehal ou Valenciennes. Stand d'information au CHU de Lille et la traditionnelle Broc'à vélos en mode réduit lors du Village des Mobilités organisé par la ville d'Arras.

Lille Hardelot

L'édition 2021 n'a pas pu avoir lieu. Mais en 2022, à l'initiative de Luc RELIGIEUX, nous constituerons une équipe Droit au Vélo pour cet évènement régional incontournable du monde du vélo. L'objectif de la présence de l'ADAV sur cette randonnée est de communiquer et sensibiliser les participants (plus de 7000) aux idées que nous défendons et aux actions que nous menons. Près de 100 adhérents s'étaient inscrits sur le parcours pour faire passer notre message « Droit au Vélo tous les jours » en 2020. En 2022, l'organisation relance l'évènement et a fixé la date au dimanche 22 mai, si le contexte sanitaire et les règles en vigueur le permettent. Après avoir communiqué les informations via courriel pour la création de l'équipe ADA, nous sommes plus de 80 inscrits. Plus d'informations sur <https://lille-hardelot.com/>

Opérations éclairage

En 2021, les opérations éclairages ont pu de nouveau avoir lieu sur l'ensemble du territoire, afin de sensibiliser à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité. Grâce au dynamisme de nos antennes, nous avons pu mener ces opérations sur la MEL (Lille, Lambersart, Lomme, Loos, Roubaix, Armentières, Lezennes, Ronchin, Hellemmes, Villeneuve d'Ascq), sur la CUA (Arras, Achicourt, Saint-Laurent-Blangy), Boulogne sur Mer (en partenariat avec Cyleco), Saint-Omer, Béthune, Dunkerque, Saint-Amand-les-Eaux, Valenciennes, Orchies.

Nous avons également cherché à communiquer un maximum sur le sujet. Ainsi nous avons diffusé des documents de communication à la presse, sur notre page [internet](#) et sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Les correspondants locaux se sont aussi fait le relai de cette campagne sur leurs territoires. Des collectivités partenaires ont relayé sur les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter la communication sur l'opération éclairage, ce qui a permis d'atteindre et de sensibiliser un maximum de personnes à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité. L'opération bénéficie toujours d'un bon retour médiatique.

Marquage Bicycode

1098 marquages ont été réalisés en 2021 par Droit au vélo, soit une augmentation de **45%** par rapport à 2020 (600 marquages en 2020). Un record malgré la suspension de la permanence du mercredi de 15h à 18h au cours du premier semestre (compte tenu des mesures sanitaires dans le cadre de la lutte contre la Covid 19 et du règlement mis en place à la MRES, l'accueil du public n'était plus possible). Cette augmentation s'explique par le nombre important de collectivités qui nous ont sollicité pour tenir un stand marquage (Lille – quartiers Bois-Blancs, Moulins et Centre, Quesnoy-sur-Deûle, Saint-Omer, Bondues, Armentières, Communauté Urbaine d'Arras, Saint-Laurent-Blangy, Comines, Lambersart, Lomme, Wasquehal, Loos, Béthune, etc.). Nous avons aussi marqué beaucoup de vélos lors des opérations éclairage en fin d'année.

La demande s'est aussi accentuée en raison de l'identification des vélos rendue obligatoire pour les vendeurs de vélos neufs depuis le 1er janvier 2021 et de vélos d'occasion depuis le 1er juillet 2021 ; il y a eu beaucoup de communication à ce sujet au cours de l'année. La hausse de la pratique explique aussi cette évolution.

Nous avons repris les séances de marquage lors de la permanence à partir du mois de juin 2021 avec la mise en place du pass sanitaire pour accéder aux locaux de la MRES.

Balades

Dans le contexte du Covid, l'organisation des balades de l'ADAV a été réduite lors du premier semestre mais a repris lors du second semestre. De nombreuses balades sont proposées dans la région par la commission Vélotourisme et par les différentes antennes comme celles de Maubeuge, de Béthune, de Boulogne-sur-Mer et de Lens qui proposent aux adhérents une balade mensuelle. Hormis les rendez-vous mensuels de Maubeuge qui ont généralement lieu des vendredis en fin d'après-midi et de Béthune qui se déroulent le samedi matin ou dimanche matin, les balades sont proposées sur une journée le week-end avec généralement un lieu de départ accessible en train. Les balades sont l'occasion de découvrir ou de constater les progrès du réseau de voies vertes et de véloroutes de la région. A noter que l'antenne d'Arras propose une balade mensuelle chaque dimanche de fin de mois depuis fin janvier 2022.

En 2021, des communes partenaires nous ont sollicités pour proposer des balades à vélo à leurs habitants, telles que Ronchin ou Villeneuve d'Ascq.

Journée nationale des voies vertes : le dimanche 18 septembre, des randonnées ont été organisées à Lille (Véloroute du Paris-Roubaix), à Lens, à Maubeuge, à Valenciennes (avec la CAV et Vélotour) et Dunkerque pour faire connaître les voies vertes.

Journée du patrimoine avec une balade commentée et encadrée par l'ADAV de Tourcoing vers le vélodrome de Roubaix.

Un évènement majeur pour la mise en avant de la Voie Verte de l'Avesnois (EV3) se tiendra lors du week-end de l'Ascension du 26 au 29 mai 2022, en collaboration avec le Département du Nord et les collectivités à proximité de cette dernière.

La commission vélotourisme a pu organiser trois repérages de nouvelles sections de vélo-routes et voies vertes :

- Lumbres - Remilly-Wirquin
- Voie Verte de l'Avesnois Fourmies - Maubeuge
- Véloroutes des Flandres : Armentières - Dunkerque

Suite à ces repérages, des fiches descriptives ont été créées et mises jours sur le site de l'AF3V.

Ateliers de réparations

Droit au vélo adhère à *L'Heureux Cyclage* et soutient les initiatives pour développer l'aide à la réparation des vélos, qu'elle porte directement comme à Arras, Dunkerque, Maubeuge, Saint-Laurent-Blangy ou Saint-Omer, ou en partenariat avec d'autres structures comme *les Jantes du Nord* à Lille, *Busabiclou* à Roubaix, *La Maison du Vélo* à Valenciennes, le *Centre d'Animations du Nouveau Monde* (CANM) à Hazebrouck, l'atelier *Repar'tin vélo* à Béthune ou encore un projet municipal à Fourmies. Le fonctionnement des ateliers a lui aussi été très perturbé lors du premier semestre 2021 et ont dû fermer temporairement, mais avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict et de l'accès avec le pass sanitaire pour certains, les ateliers ont pu de nouveau accueillir un public à la recherche d'un vélo ou ayant besoin de réparer leur monture.

Atelier d'Arras

Après de longues démarches en 2018, notre nouvel atelier vélo est hébergé au centre social Léon Blum, 39 avenue de l'Hippodrome à Arras dans des locaux, mis à disposition par la ville depuis mars 2019. L'atelier est aujourd'hui ouvert au public tous les mardis et jeudis de 14 h à 17 h ou bien sur rendez-vous en écrivant à l'adresse atelier-arras@droitauvelo.org. Moyennant une adhésion, toute personne peut venir apprendre à entretenir et réparer son vélo. L'atelier a aussi pour activité la réparation de vélos, que nous récupérons auprès du syndicat de gestion des déchets ou qui nous sont donnés par des



particuliers, pour les revendre à petit prix lors des broc' à vélo ou répondre à quelques demandes ponctuelles (ex. étudiants, réfugiés, etc.). Une équipe de bénévoles très motivés animée notamment par Francis BONNAVE, Arnel GHESQUIERE et Yves François permet son fonctionnement. Merci à eux.

Atelier de Dunkerque

En partenariat avec la Maison de l'Environnement (MDE), l'animation d'un atelier d'aide à la réparation est proposée le dernier samedi matin de chaque mois en complément du marquage vélo gratuit (pris en charge par la CUD) effectué par la MDE. Il rencontre un afflux constant de cyclistes confirmant le besoin de développer ce service sur le territoire. Il permet en outre de donner quelques conseils d'entretien, de l'information sur les aménagements cyclables existant sur le territoire et d'expliquer nos actions à l'échelle locale et régionale.

Depuis 2019, lorsque la MDE a été lauréate de la Fondation Norauto, elle a pu bénéficier de fond pour acquérir un container, qui avec l'aide des services de la ville de Dunkerque et des bénévoles, a été aménagé pour se transformer en Vélobox. Cette structure est mutualisée pour pouvoir accueillir les ateliers d'aide à la réparation, le marquage contre le vol de vélo et proposer de l'information liée aux mobilités douces.

Nous pouvons remercier Olivier COHEN, David MAZCKA et Elise loos pour leurs participations active aux ateliers, ainsi qu'aux salariés de la MDE.

Atelier de Maubeuge

L'atelier fonctionne chaque 2e et 4e samedi du mois depuis mars 2016. Ce n'est pas un local spécifique mais une salle mise à disposition par la mairie, partagée avec deux autres associations. Chacun vient avec son vélo, et trois mécanos bénévoles proposent de diagnostiquer et donner des conseils, et nous disposons d'un peu de matériel. Merci notamment à Didier Maufroid et les bénévoles donnant de leur temps.

Atelier de Saint-Laurent-Blangy

Suite à nos échanges très réguliers avec la municipalité nous avons conjointement travaillé en 2019 à la création d'un atelier. La Ville de Saint-Laurent-Blangy, que nous remercions ici, nous a mis à disposition un local au pied de la mairie qu'elle a équipé et doté de l'outillage nécessaire à l'entretien des vélos. *Soignons Les Biclous*, l'atelier vélo participatif et solidaire de l'ADAV à Saint-Laurent-Blangy a ouvert ses portes le mardi 3 mars 2020. Il a été officiellement inauguré le 6 juillet 2021. Son fonctionnement se fait avec des bénévoles motivés et encadrés par Pierre TITTELEIN. L'adhésion à l'ADAV est obligatoire pour pouvoir bénéficier de ses services. Ouvert au public tous les mardis et jeudi soir de 18H à 19H30. Contact : atelier-slb@droitauvelo.org _ Merci pour leur implication. Ils font rayonner le vélo sur le territoire.

Atelier de Saint-Omer

La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) nous met un local à disposition depuis la fin de l'été. Les séances sont gratuites pour les adhérents et au prix de 2 € pour les autres. L'atelier, suite aux confinements successifs, reprend une activité.

À Lille et sur la Métropole

Nous travaillons en relation avec l'association *Les Jantes du Nord*, émanation de l'atelier auparavant géré par l'ADAV. Une convention de partenariat nous permet de mutualiser le local situé rue Eugène Jacquet pour notre activité de vélo-école. Après avoir concéder notre matériel (outillage et mobilier) nous poursuivons notre soutien à l'association en partageant les frais d'électricité et d'eau du local. Parallèlement nous faisons également la promotion du *Busabiclou* qui intervient plutôt sur le versant nord-est de l'agglomération. Nous entretenons également des liens étroits avec *Les Mains dans le guidon* notamment pour l'organisation de séances de marquage.

À Béthune

L'association *Cyclocampus-Béthune* dont Droit au vélo est membre d'honneur est destiné aux usagers du campus de Béthune qui peuvent y entretenir ou réparer leur vélo. Son activité, qui a démarré en 2011, est basée sur la gestion d'un atelier vélo participatif. Les vélos issus de l'atelier ont pu être vendus l'an dernier. Plus d'infos sur le site : <http://cyclocampus-bethune.ouvaton.org/>.

A noter également notre participation tous les derniers mercredis du mois, de 15h à 19h, à un atelier vélo avec [l'Atelier Répar'tin vélo](#) à Béthune (ex Atelier Garage solidaire)

Communication

Les supports de communication

Dans le cadre de nos partenariats, Droit au vélo développe régulièrement des supports de communication (flyers, fiches-conseils, expositions) pour toucher différents publics. Les supports sont mis à disposition des partenaires institutionnels de l'ADAV pour leurs propres actions de promotion. Ils sont systématiquement utilisés par l'ADAV pour les actions de promotion et mettent en valeur les multiples partenariats par la présence des logos des partenaires financeurs.

Ces publications sont consultables sur notre site : <https://droitauvelo.org/-Mediatheque-et-conseils->

Fin 2021, nous avons mis à jour l'exposition "Simplifiez-vous la ville" la plus utilisée avec les logos partenaires.

Outre la mise à jour des supports existants, l'ADAV a réalisé avec le concours du Cerema et de l'association Rue de l'Avenir un guide intitulé [La Rue pour Tous – guide pour un espace public apaisé](#). Le livret de 60 pages a été réalisé en hommage à Elise Tittlein, militante active de Droit au Vélo, suite à son accident mortel à Saint-Laurent-Blangy alors qu'elle traversait la rue, à côté de chez elle sur un passage piéton. Cet ouvrage a été co-construit avec le [Cerema](#) et l'association [Rue de l'Avenir](#) dans le but de faire connaître la réglementation actuelle relative aux modes actifs, ses évolutions, et d'expliquer l'intérêt des différents types d'aménagements et mesures en faveur de ceux-ci : fonctionnement des zones de circulation apaisées, intérêt des plans de circulation et des mesures de réductions des vitesses, comportements à adopter et règles à respecter pour chaque usager.

L'ADAV a réalisé une nouvelle fiche spécifique à la marche et au piéton : [Marcher au quotidien, être piéton](#).

L'ADAV a également réalisé une nouvelle exposition à destination des collégiens : [Le vélo est le véhicule du futur, pourquoi l'adopter maintenant ?](#)

Enfin, grâce en partie au don fait par l'Assurance maladie pour la production d'un support de sensibilisation à destination du jeune public, l'ADAV a édité des règles souples à destination des écoliers reprenant certains contenus de la [fiche n°9](#) - Je roule à vélo en toute sécurité.

L'Heurovélo

Notre revue quadrimestrielle, tirée à **2 200 exemplaires**, est toujours aussi attendue ! Le journal assure le lien avec nos adhérents et permet de rendre compte de notre activité. Pour chaque numéro, nous proposons un dossier thématique et invitons nos adhérents à y apporter leurs contributions. Merci à tous les rédacteurs, à Noémie CIOFOLO qui se charge de la maquette bénévolement, Yannick PAILLARD, Vincent PHILIPPS, Olivier DUTEL, Aurélie BOUTELLIÉ, pour la relecture. Les anciens numéros peuvent toujours être consultés sur le site Internet. Un remerciement particulier à nos nombreux « facteurs » pour la distribution du journal, et à Laurent LIBESSART pour les illustrations de la couverture.

La rubrique *L'ADAV y était*, toujours très étoffée, rend compte, commune par commune (et institution), de l'essentiel du travail de concertation mené par l'association. Si elle peut paraître rébarbative à certains, elle est lue avec beaucoup d'attention par nos partenaires qui se tiennent ainsi informés des projets cyclables dans la région. Le confinement nous a malheureusement obligés à une diffusion numérique des derniers numéros durant le premier semestre 2021. Au second semestre 2021, nous avons pu de nouveau organiser des mises sous pli pour l'envoi de notre revue en format papier.

Site Internet droitauvelo.org

Ce site très riche bénéficie d'un excellent référencement sur les moteurs de recherche et totalise près de **2 millions de visites** depuis sa création en 2003 (le nombre de visites fluctue entre 12 000 et 24 000 par mois). En 2021, il y a eu plus de 200 000 visites, soit une moyenne de **16 000 visites par mois**. Reconnu pour son contenu, sa nouvelle présentation le rend plus attractif. Son point fort reste sa mise à jour quotidienne pour un suivi de l'actualité et une plus grande interaction avec les réseaux sociaux. Les rubriques consacrées aux antennes de *Droit au vélo* ont été développées et le téléchargement de l'ensemble de nos publications facilité (nos fiches-conseils sont toujours très appréciées, au-delà du seul périmètre régional !). La rubrique "Argumentaires Thématiques", qui a vu le jour en 2020 avec la création de **20 fiches argumentaires** par l'équipe salariée, balaye l'ensemble des avantages des mobilités actives et comment faire face aux idées reçues les concernant (<https://droitauvelo.org/-Fiches-Argumentaires-188->) est une ressource précieuse et régulièrement consultée.

Réseaux sociaux

Le compte *Twitter* ouvert fin 2013 compte aujourd'hui **5 629** abonnés soit une augmentation de plus de **6,5 %** par rapport à 2020. Il est administré par Yannick PAILLARD et facilite l'interaction avec les politiques pour une meilleure prise en



compte de la marche et du vélo dans les réflexions. Il permet aussi de rappeler systématiquement les rendez-vous que l'association organise ou auxquels elle participe.

La page *Facebook* du siège régional, intitulée *Droit au vélo – ADAV Nord-Pas de Calais* a été créée en 2014. Elle est suivie par presque **4 000** abonnés, soit une **augmentation de 11 %** en 2020. Les pages *Facebook* des antennes d'Arras (887 abonnés), de Béthune (142 abonnés), de Boulogne-sur-Mer (312 abonnés), de Dunkerque (996 abonnés), de Lens (193 abonnés), de Maubeuge (545 abonnés), de Saint-Omer (786 abonnés) et de Valenciennes (57 abonnés) sont alimentées régulièrement par leurs responsables et sont en constante augmentation en termes d'abonnés.

Médias

La presse écrite locale (particulièrement les deux grands quotidiens), la télévision et la radio se montrent toujours intéressées par l'évolution du vélo urbain : elles rendent compte de notre activité et de nos revendications, de notre opinion sur la mobilité urbaine, des plans de circulation mis en place par les municipalités et nos demandes de pérennisation pour les aménagements temporaires à la sortie du premier confinement...etc. La presse sollicite notre avis pour entendre la voix des usagers et contrebalancer les discours des politiques.

Services aux adhérents

Une permanence, où il est possible de faire marquer les vélos, est proposée les mercredis de 15h à 18 h pour l'accueil du public et des adhérents à notre siège. La permanence a ouvert de nouveau début du second semestre 2021.

Un tarif préférentiel est proposé aux adhérents pour l'achat d'un vélo ou de pièces chez de nombreux vélocistes du Nord et du Pas-de-Calais, dont la liste figure dans *L'Heurovélo* et sur le site Internet. Les adhérents bénéficient également d'une réduction pour le marquage antivol *Bicycode*[®], **3 € au lieu de 10 €**, et d'un tarif préférentiel pour l'achat de gilets rétro-réfléchissants et de protège-sacs.

Les ateliers gérés par l'ADAV sont réservés aux adhérents de l'association et accessibles gratuitement.

Une aide technique personnalisée très appréciée est fournie gracieusement par Jean DEWAVRIN, vice-président chargé des relations avec les adhérents, à l'unique condition d'être à jour de cotisation. Au nom de l'ensemble des adhérents qui bénéficient de ses services, nous le remercions pour son dévouement.

Grâce à notre appartenance à la FUB, les adhérents bénéficient de réductions auprès de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ, réseau de plus de 100 auberges de jeunesse en France).

Enfin, depuis fin 2012, nous offrons la possibilité [d'adhérer en ligne](#) à partir de notre site Internet.

Droit au vélo et le monde associatif

Droit au vélo est un membre historique du réseau de la Mres, structure qui nous héberge depuis notre création en 1982. Nous essayons, parfois avec difficulté du fait de notre propre agenda déjà très chargé, de relayer ou de nous associer aux actions qu'elle porte. Droit au vélo est représentée au CA de la Mres par Denis LEFEBVRE. Nous adhérons aussi à la Maison des Associations de Valenciennes, à la Maison des Associations de Tourcoing, à la Maison des Associations de Lille, à la Maison de l'Environnement à Dunkerque et à Arras au Centre Social Léon Blum.

Notre association est membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) qui regroupe 476 associations et représente plus de 3 millions d'usagers cyclistes au quotidien, et 17 millions d'usagers réguliers. Elle agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Son implication auprès des ministères a notamment permis de mettre le vélo sur le devant de la scène dans le cadre de la LOM (loi d'orientation des mobilités). Elle porte de nombreux programmes CEE comme *Alvéole* qui permet le financement de stationnements sécurisés, le *Savoir Rouler à Vélo* pour les écoles ainsi que les campagnes *Parlons Vélo* lors des différentes élections ou encore le baromètre des villes cyclables... autant d'actions que nous nous efforçons de suivre et de relayer. Droit au vélo est l'association d'usagers la plus importante de la FUB.

Nous adhérons toujours au réseau de *l'Heureux Cyclage* qui fédère les structures qui proposent une activité d'atelier d'auto-réparations des vélos.

Droit au vélo est aussi membre historique de l'Association Française de développement des Véloroutes et des Voies Vertes (AF3V) dont elle est la délégation régionale pour le versant nord. Le versant sud est géré par l'AU5V.



Enfin, nous adhérons à l'association nationale *Rue de l'avenir* dont nous sommes depuis 2017 la représentation locale. Nous partageons ensemble de nombreuses actions notamment dans le cadre du Crem et avons collaboré pour la rédaction de notre guide « La rue pour tous ».

Nous tenons également, grâce à Gilles LAURENT, des liens étroits avec l'Union des Voyageurs du Nord, membre de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT).

Droit au vélo entretient également des relations suivies avec les associations de collectivités qui défendent l'usage du vélo en France. Ainsi, nous avons participé aux journées d'études de Vélo & Territoires et avons été sollicités pour participer à l'élaboration de son guide national sur la signalisation et le jalonnement des itinéraires cyclables.

Perspectives pour 2022

L'engouement pour les mobilités actives n'est pas un effet de mode et ne s'éteindra pas avec l'atténuation de la crise sanitaire.

Choix du bien vivre ensemble dans l'espace public, hausse des prix des carburants, besoin d'activités physiques ou prise de conscience écologique, les cyclistes et les piétons seront de plus en plus nombreux, et pas seulement dans les centres-villes. L'ADAV continuera à apporter son expertise d'usage auprès des collectivités pour répondre aux demandes de véritables politiques favorables aux modes actifs de la part des citoyens. Le contexte est aujourd'hui favorable et porté par de nombreux élus. Les différentes aides proposées par l'Etat et l'Ademe encouragent les collectivités à se doter d'un schéma directeur cyclable, prélude nécessaire à l'adoption d'un budget et d'une programmation pluriannuelle nécessaires à la mise en œuvre d'itinéraires sécurisés. Le concours de notre association est de plus en plus souvent sollicité pour l'élaboration de ces politiques.

Nous inciterons ainsi les collectivités à développer des aménagements qualitatifs, à apaiser la circulation automobile que ce soit en ville ou en milieu rural où il y a encore tant à faire, à développer des rues scolaires... Conscient que la marche et le vélo ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins de déplacement, nous poursuivrons notre travail de sensibilisation des territoires à l'écomobilité au travers de l'action du centre ressource régional en écomobilité (Crem) que nous animons.

Nous espérons également pouvoir redémarrer les animations et les actions de sensibilisation mises un peu en sommeil avec la crise sanitaire. A cet effet nous prévoyons, si l'ensemble de nos financements se concrétisent bien, à l'embauche d'une personne dédiée plus spécifiquement à l'animation afin de renforcer notre présence auprès du public dans nos différentes antennes. Parce que nous estimons essentiel de sensibiliser les plus jeunes, une première édition du challenge de l'écomobilité scolaire auprès des collégiens sera mise en œuvre et complètera ainsi notre challenge de l'écomobilité scolaire dédié aux primaires et maternelles. Toujours sur la sensibilisation du public, nous espérons que puisse se concrétiser rapidement avec la Ville de Lille notre projet de Maison des mobilités.

Le livret « La rue pour tous » sera diffusé aux élus et techniciens pour expliquer non seulement les règles permettant une rue où le mieux vivre ensemble doit dominer mais aussi son intérêt. Une déclinaison grand public sera également réalisée afin de mieux faire connaître ces nouvelles règles de partage de l'espace public.

Au niveau de la sensibilisation des collectivités, nous programmons d'ores et déjà une journée d'étude sur le revêtement des voies vertes avec le Département du Nord et l'AF3V en se basant sur la réhabilitation en enrobé de la voie verte de l'Avesnois.

Pour terminer, 2022 sera une année spéciale pour l'ADAV car notre association va souffler ses 40 bougies ! Pour cela, nous prévoyons l'accueil d'un stagiaire pour préparer une rétrospective de l'action de l'ADAV et de l'évolution de la mobilité dans la région sur les 40 dernières années de 1982 à aujourd'hui. Nous vous enverrons toutes les informations relatives à notre quarantième anniversaire courant de l'année 2022.

Le Président,
Yannick PAILLARD

